



Révision du SCoT

Centre Manche Ouest

Forum de lancement

Jeudi 20 octobre 2022



Programme du jour

- 1/ Objectifs et enjeux de la révision
- 2/ Gouvernance et feuille de route
- 3/ Problématiques et enjeux de territoire
- 4/ Questions diverses

1/ Objectifs et enjeux de la révision

2/ Gouvernance et feuille de route

3/ Problématiques et enjeux de territoire

4/ Questions diverses

Nouvelle prescription du SCoT : objectifs et enjeux

Les objectifs de la révision du SCoT :

- Prendre en compte les évolutions législatives et réglementaires depuis 2010, notamment la loi Climat et Résilience, en développant une stratégie intégrée :
 - de réduction d'artificialisation des sols
 - bas carbone
 - de gestion du littoral
- Affirmer le positionnement du SCoT dans le paysage régional, œuvrer à son attractivité et son rayonnement
- Répondre aux enjeux du réchauffement climatique, de la transition écologique et énergétique, s'appuyer sur une démarche globale transversale ciblée sur les spécificités du territoire, intégrer les enjeux et besoins qui se sont affirmés pour anticiper les mutations, notamment :
 - accompagner la résilience du territoire
 - anticiper et accompagner les dynamiques agricoles
- Préciser la stratégie de résilience et de recomposition littorale pour s'adapter à l'élévation du niveau de la mer

Nouvelle prescription du SCoT : objectifs et enjeux

Les objectifs de la révision du SCoT (suite) :

- Participer à la reconquête de la qualité des eaux et s'inscrire dans une logique de gestion soutenable des ressources
- Conforter le développement économique en accompagnant les pôles d'activités (zones d'activités, agriculture, industrie, artisanat, tourisme, activités liées à la mer, services et commerces,...), équilibre entre pôles structurants et proximité
- Reconsidérer la question des liens et des mobilités
- Faire valoir de nouveaux modèles d'aménagement et de développement, intégrer les dynamiques rurales et littorales spécifiques pour atteindre les objectifs du développement durable, de réduction de consommation d'espace et d'artificialisation des sols
- Articuler un développement durable avec la préservation de la biodiversité et du patrimoine, préserver et valoriser les paysages, les milieux naturels et la qualité du cadre de vie des habitants

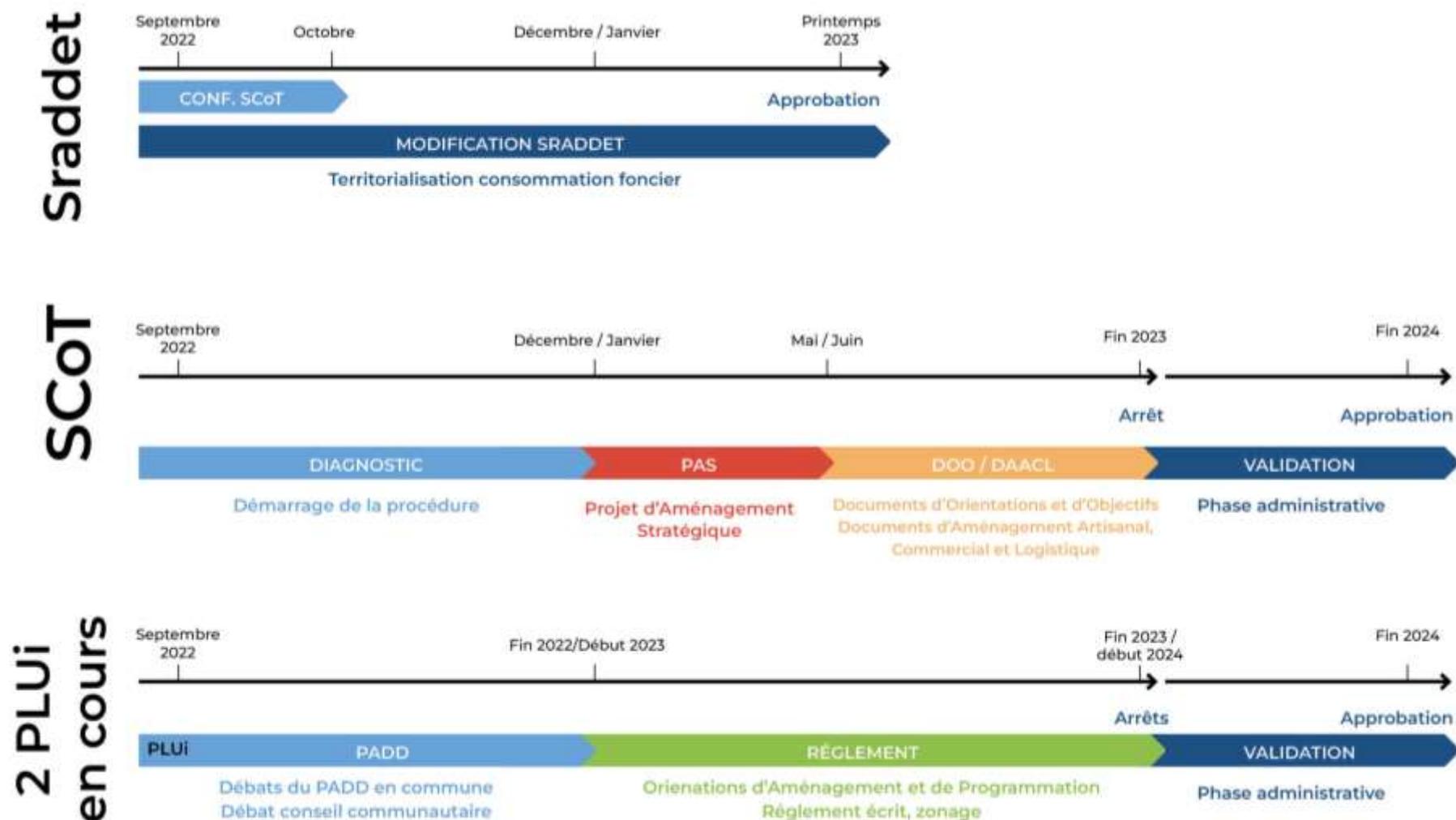
Nouvelle prescription du SCoT : objectifs et enjeux

Modalités de concertation de la révision du SCoT :

- Registre de concertation à la résidence administrative du SCoT (Montmartin-sur-mer) et aux sièges des deux communautés de communes
- Possibilité d'envoyer ses observations par mail ou courrier
- Mise à disposition des documents du SCoT à la résidence administrative
- Mise à disposition des documents du SCoT sur le site internet : scot-centre-manche-ouest.fr
- Informations dans la presse
- Exposition publique
- Réunions publiques

Nouvelle prescription du SCoT : objectifs et enjeux

Articulation avec les documents d'urbanisme



1/ Objectifs et enjeux de la révision

2/ Gouvernance et feuille de route

3/ Problématiques et enjeux de territoire

4/ Questions diverses

Nouvelle prescription du SCoT : gouvernance

- Les instances de suivi politique
 - Comité Syndical
 - Bureau syndical
 - Comité de pilotage
 - Commission études SCoT et avis sur les documents d'urbanisme
 - Rencontres intercommunales aux étapes clés du projet
- Les instances de suivi technique
 - Comité technique : référents des directions de Coutances mer et bocage et de Côte Ouest Centre Manche
- Les instances d'avis institutionnels
 - Les Personnes Publiques Associées (PPA)
 - Les commissions d'avis (CDPENAF, MRAe, CDNPS,...)
 - Des groupes de travail à géométrie variable

Nouvelle prescription du SCoT : gouvernance

- 2021-2022 : Préparation de la révision, échange avec les Personnes Publiques Associées
- Définition d'un cahier des charges pour recruter une équipe d'études
- Pré-identification des enjeux et problématiques du territoire :
 - Un territoire vieillissant aux niveaux de vie disparates qui connaît un regain de dynamisme
 - Un rayonnement et une attractivité liées à la vitalité des centres bourgs et du littoral
 - A l'écart des métropoles, un maillage de proximité et une offre vitale de services/commerces
 - Un territoire littoral et bocager à haute valeur écologique, une qualité de l'eau à fort enjeu
 - Un littoral attractif soumis aux effets du changement climatique et à l'évolution des risques
 - Un tissu économique diversifié et dynamique, une problématique de main d'œuvre et de foncier
 - FOCUS : une activité agricole en mutation dans la transition écologique/énergétique
 - FOCUS : une activité conchylicole structurante en évolution face au changement climatique
 - FOCUS : Une stratégie de mobilité et de développement du numérique pour réduire les GES

Présentation du groupement du bureau d'études



Géostudio

Procédure

Aménagement

Urbanisme

Concertation

Gama

Environnement

Paysage

Mobilités

AID

Stratégie

Commerce

Logistique

Safer

Foncier

Valeur
agronomique

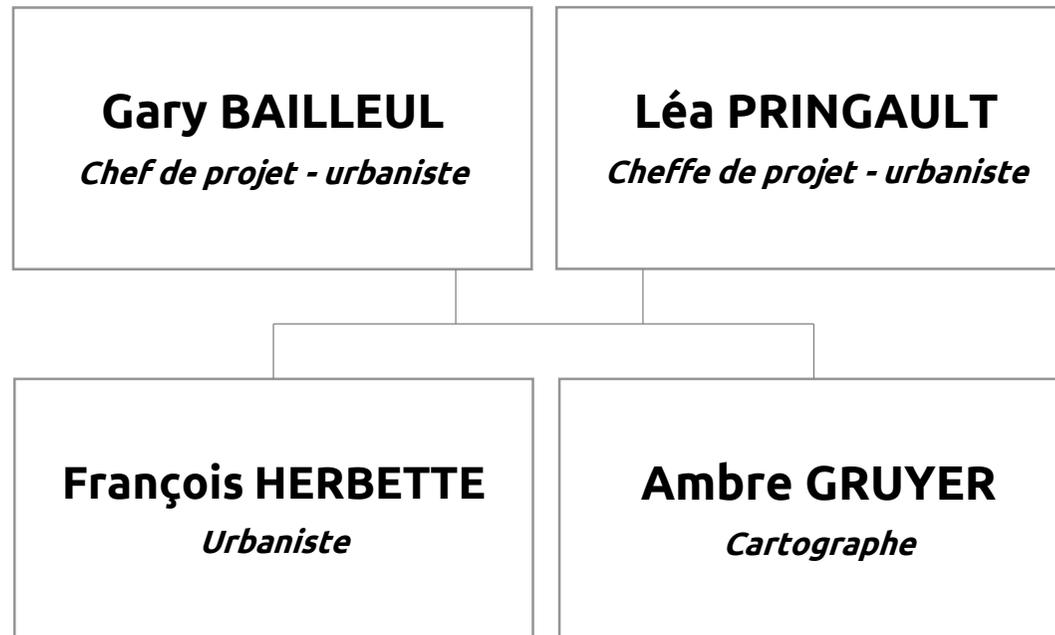
Agriculture

Lexcap

Assistance
juridique

Sécurité
juridique

Pôle urbanisme : Géostudio



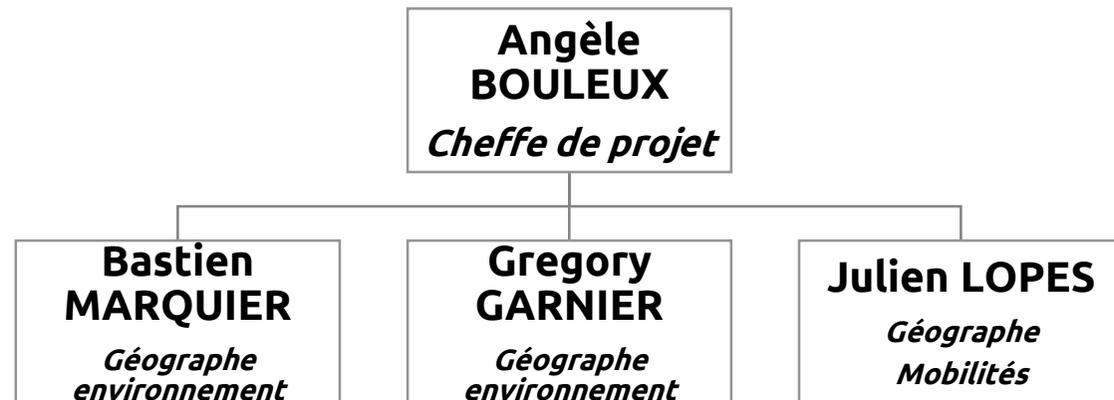
Notre rôle sur la mission :

- Articulation de l'ensemble du groupement & interlocuteurs privilégiés
- Accompagnement complet de la procédure SCOT.
- Thèmes : démographie, habitat, équipements

Trois références majeures :

- Elaboration du PLUi-H de l'agglomération Seine-Eure (mission finalisée)
- Elaboration du PLUi valant SCOT d'Eure Madrie Seine (mission finalisée)
- Modification du SCOT du Pays Dieppois (mission finalisée)

Pôle environnement/paysage : GAMA



Notre rôle sur la mission :

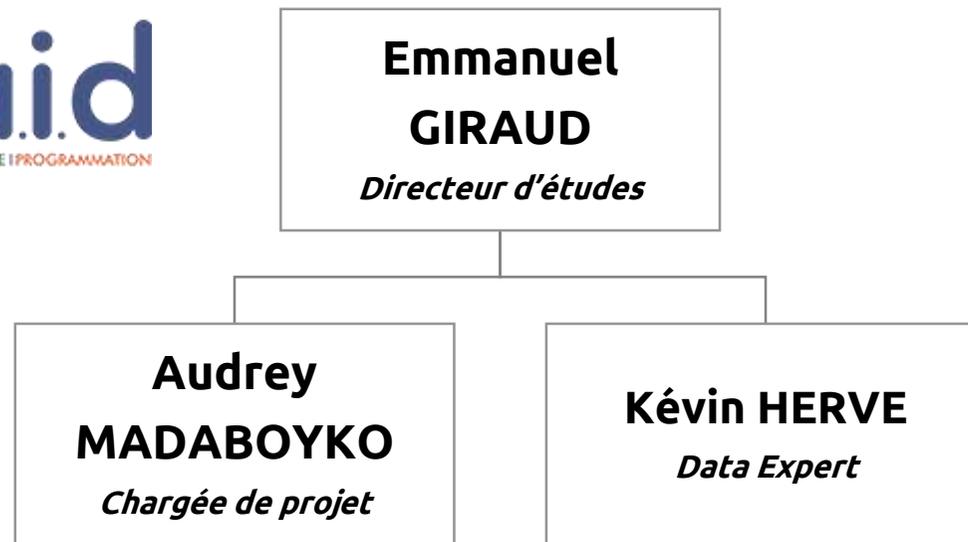
Copilote avec Géostudio, GAMA Environnement assurera le suivi et les échanges avec vous de manière continue sur le volet environnement et mobilité du SCoT. GAMA Environnement aura notamment pour mission:

- **La réalisation de l'Etat Initial de l'Environnement et ses perspectives d'évolution ;**
- **Le diagnostic mobilités ;**
- **La synthétisation des enjeux environnementaux du territoire ;**
- **La mise en place de la démarche d'évaluation environnementale de manière continue sur le temps du projet.**

Trois références majeures :

- **Evaluation Environnementale du PLUi de la Communauté Urbaine d'Alençon (mission finalisée)**
- **Evaluation Environnementale du PLUi valant PDU de Le Mans Métropole (mission finalisée)**
- **Bilan environnementale du SCoT de Rouen Métropole Normandie (mission finalisée)**

Pôle stratégie commerciale : AID



Notre rôle sur la mission :

Accompagner l'intercommunalité dans la révision du SCoT.

- le diagnostic économique et commercial.
- la mise en place d'objectifs dans le PAS.
- le DAACL.

Trois références majeures :

- Elaboration du volet Commerce du SCoT du Pays de Rennes
- Elaboration du PLUi valant SCOT de Seine-Eure Agglo
- Elaboration du DAAC de Chartres Métropole (mission en cours)
- Enquêtes sur les comportements d'achats des ménages normands

Pôle agricole / foncier : SAFER



Ugo LEGENTIL

*Chef de projet, chargé
d'étude*

**Delphine
LECROSNIER**

*Ingénieure marché
foncier*

**Benoît PARET, Johan FILLONEAU
& Gilles GODEFROY**

Conseillers fonciers, « experts territoriaux »

Notre rôle sur la mission :

La SAFER viendra compléter le travail de diagnostic agricole sur les volets :

- Analyse de la consommation foncière (agricole, naturel, forestier) ;
- Réalisation du diagnostic agricole et conchylicole focus équin et légumes ;
- Identification du potentiel agronomique des sols ;
- Analyse du marché foncier, propriété publique, zones ouvertes à l'urbanisation.



+ au regard des obligations réglementaires et des risques liés au changement climatique

Trois références majeures :

- Diagnostic foncier Communauté Urbaine de Caen la Mer
- Diagnostic agricole et foncier du PLUi CA du Cotentin
- Diagnostic agricole et foncier du SCoT du Pays de la Baie du Mt St Michel

Pôle juridique : LEXCAP



Lexcap

Me ROUHAUD

Avocat spécialiste en urbanisme

Notre rôle sur la mission :

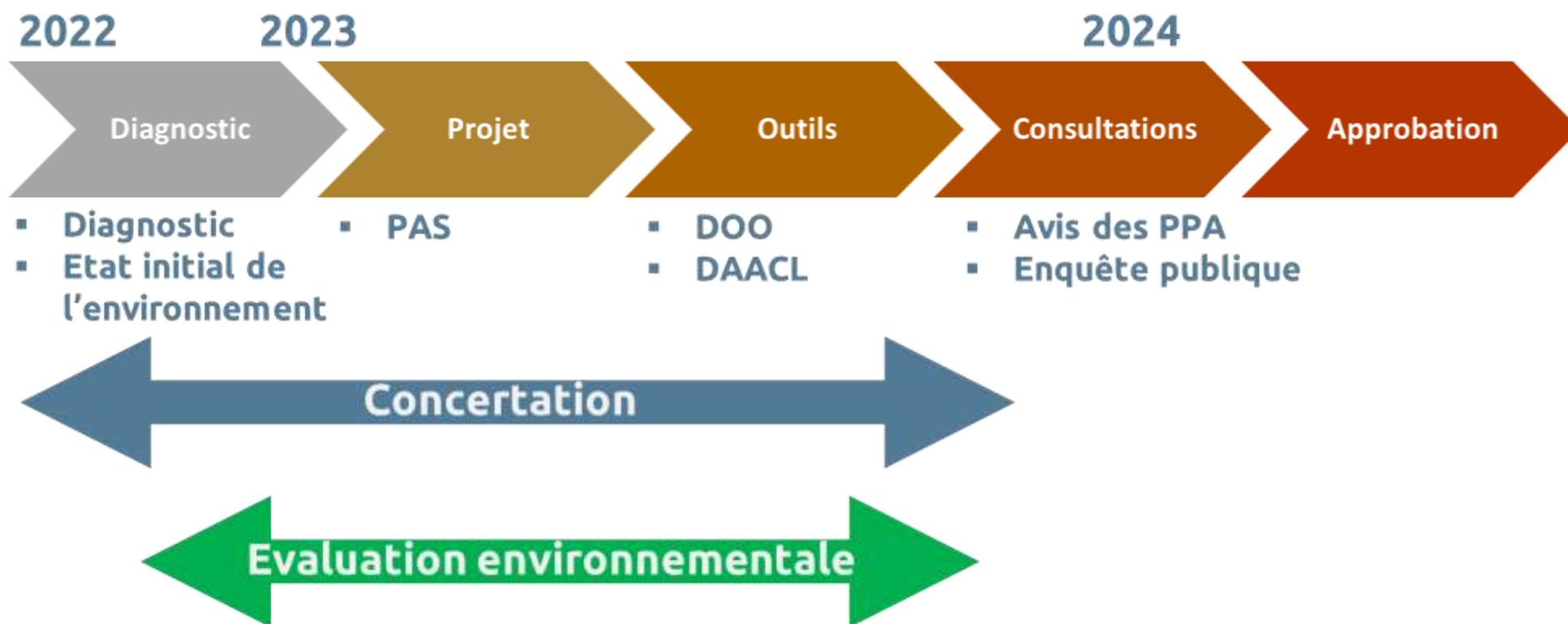
- Intervention « en continu »
- **Accompagnement sur les actes de procédure, sécurisation du contenu des documents du SCoT, accompagnement pendant l'enquête publique et jusqu'à l'approbation.**

Trois références majeures :

- **Assistance juridique pour la révision du SCoT du Pays de la Baie du Mont Saint Michel (mission en cours)**
- **Assistance juridique pour la révision du SCoT Rochefort Océan (mission finalisée)**
- **Assistance juridique pour la révision du SCoT de la Rochelle (mission finalisée)**

Nouvelle prescription du SCoT : objectifs et enjeux

Calendrier du SCoT



Feuille de route des prochains mois

Septembre 2022

Décembre 2022
Janvier 2023

DIAGNOSTIC

PAS

Instances de gouvernance : lancement de la révision

14 sept. Commission Etudes SCoT	29 sept. - 14h Bureau et Comité Syndical St-Malo-de-la-Lande	20 oct. - 14h Réunion de lancement élus du Comité Syndical, des 79 communes et des 2 communautés de communes + Comité Technique SCoT Périers
---------------------------------------	---	---

Ateliers diagnostic et enjeux

27 oct. - 14h Atelier démographie, habitat et mobilités Montmartin	3 nov. - 14h Atelier foncier Lessay	17 nov. - 14h Atelier environnement Coutances	9 déc. - 14h Atelier économie Saint-Sau- veur-Villages
---	--	--	--

À l'attention des élus du Comité Syndical du SCoT

16 déc.
**Atelier diagnostic
et enjeux
à destination des
associations**
CMB

Synthèses diagnostic

Courant janvier

- réunion Personnes Publiques Associées
- réunions publiques
- 79 communes et 2 communautés de communes
- Bureau
- Comité de pilotage
- Comité Syndical

Partage de la démarche avec les Personnes Publiques Associées et les habitants

20 oct. - 10h Réunion PPA Périers	27 oct. Point presse	16 puis 17 nov. - matin Présence sur les marchés Coutances puis La Haye
--	--------------------------------	--

Nouvelle prescription du SCoT : objectifs et enjeux

Nouvelle mouture du SCoT

AVANT MODERNISATION		APRES MODERNISATION
Rapport de présentation et ses composantes	➤	Bascule dans les annexes du SCoT
Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)	➤	Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)
Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) à 11 sections	➤	Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) à 5 sections et Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL) obligatoire

Nouvelle prescription du SCoT : objectifs et enjeux

Nouvelle mouture du SCoT

- Renforce le volet économique du SCoT
- Renforce le rôle intégrateur du SCoT (environnement, mobilité, habitat, énergie, paysage...) que l'on retrouve dans le PAS
- Projet de SCoT sur 20 ans (et non 10 ans) : démographie, habitat, équilibres territoriaux, limitations d'artificialisation des sols, services, mobilités,...
- Application de la loi Climat et résilience
 - Réduction consommation foncier de 50% tous les dix ans
 - Objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050
 - Volet littoral important
- En parallèle : Zéro Emission Neutre (ZEN)

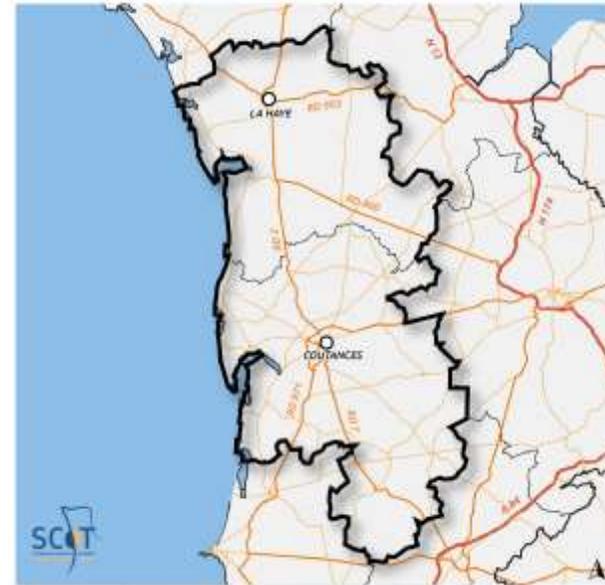
- 1/ Objectifs et enjeux de la révision
- 2/ Gouvernance et feuille de route
- 3/ Problématiques et enjeux de territoire
- 4/ Questions diverses

Les grands enjeux de la révision du SCoT

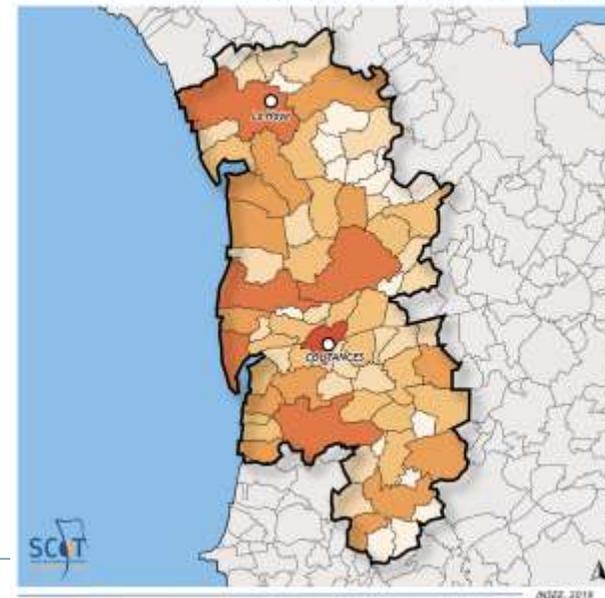
Quelle armature territoriale ?

- **Maintien des équilibres territoriaux, en réinterrogeant l'armature territoriale définie par le SCoT**
- **Cadrage du développement des espaces bâtis en milieu rural en hiérarchisant les priorités**
- **Consolidation des hameaux importants du territoire**
- **Application de la loi Littoral et ses évolutions récentes, de la loi Climat et Résilience**

Axes routiers principaux sur le territoire du SCoT Centre Manche Ouest
Schéma de Cohérence Territoriale Centre Manche Ouest



Répartition de la population par commune en 2019
Schéma de Cohérence Territoriale Centre Manche Ouest



Les grands enjeux de la révision du SCoT

Quelle armature territoriale ?

Préparer la définition des agglomérations, des Secteurs Déjà Urbanisés (SDU) des zones d'urbanisation diffuse, et pour chacun d'eux les possibilités et conditions d'urbanisation, de développement et d'aménagement.

Agglomération	Village	SDU
Ensembles urbanisés agglomérés de plus de X constructions	Ensembles urbanisés de plus de X constructions	Ensembles urbanisés de plus de X constructions
Zones d'activités	Densité bâtie significative (seuil à définir)	Analyse multicritère nécessaire

**Densification
Extension**

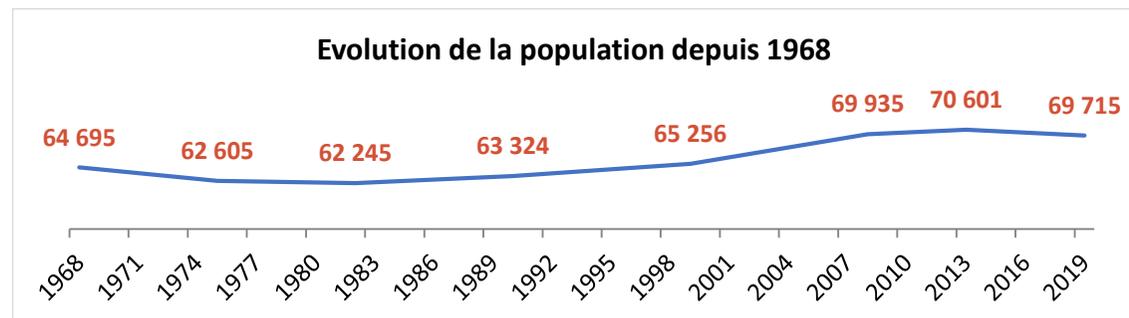
**Densification
et/ou extension si
nécessaire**

**Uniquement
densification**



Les grands enjeux de la révision du SCoT

Quelle tendance d'évolution démographique ? Quelle dynamique...?



Rappel du SCoT : production de 5 000 logements à horizon 2020

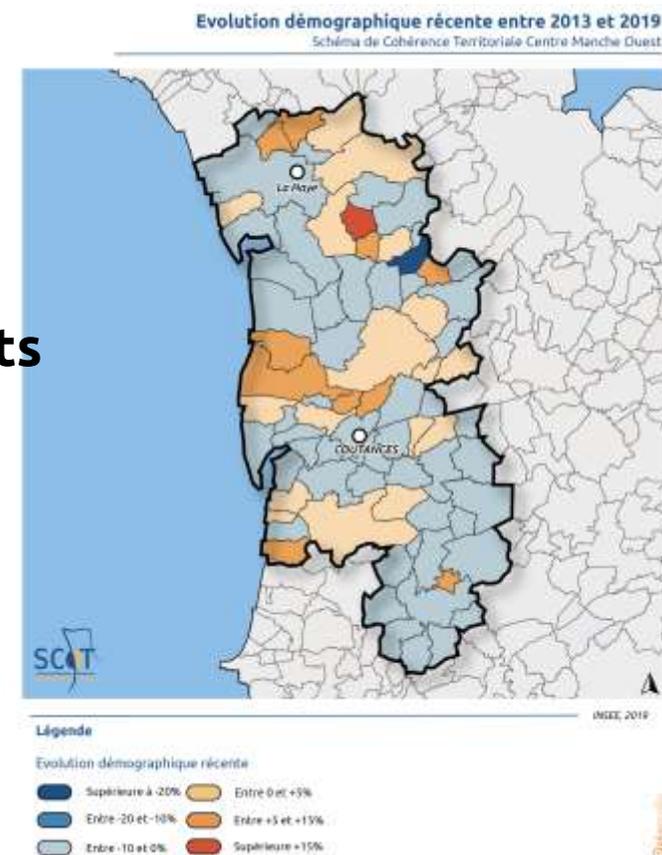
2008 (selon INSEE) : 69 762 habitants

Projection SCoT 2020 : entre 71 455 et 75 402 habitants (+ 2 000 à 6 000 habitants)

En 2018 (selon INSEE) = 69 770 habitants

- CC CMB : 47 841 habitants
- CC COCM : 21 929 habitants

=> Stabilisation de la population





Les grands enjeux de la révision du SCoT

Quelle tendance d'évolution démographique ?

- **Prise en compte des évolutions de population différenciées selon les secteurs :**
 - littoraux
 - rétro-littoraux
 - pôle principal et pôles secondaires
- **Maintien de la structuration du territoire : renforcement des pôles urbaines, attractivité des secteurs littoraux, etc.**
- **Quel(s) objectif(s) d'évolution de la population ?**
- **Quel(s) profil(s) d'habitants ?**

➤ **A décliner dans les PLUi**



Les grands enjeux de la révision du SCoT

Comment évoluent le logement et l'habitat ?

2008 (selon INSEE) : 44 518 logements

Objectifs SCoT : production de 5 000 logements à horizon 2020

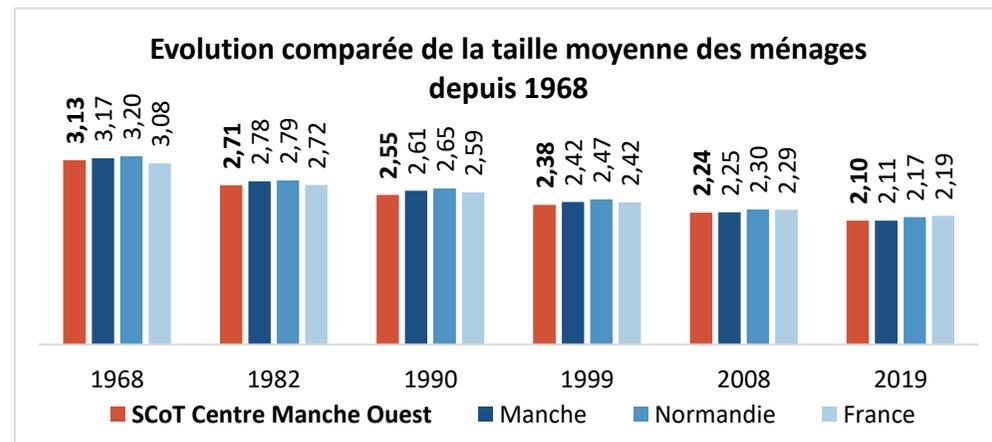
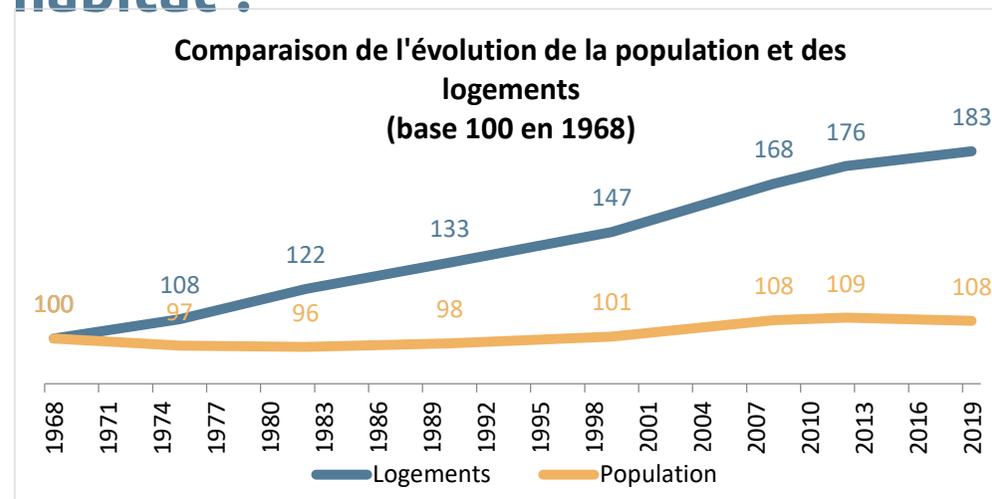
En 2018 (selon INSEE) :

- CC CMB : 32 703 logements
- CC COCM : 15 454 logements

= 48 157 logements

Soit + 3 638 logements

et + 1 480 logements vacants





Comment évoluent le logement et l'habitat ?

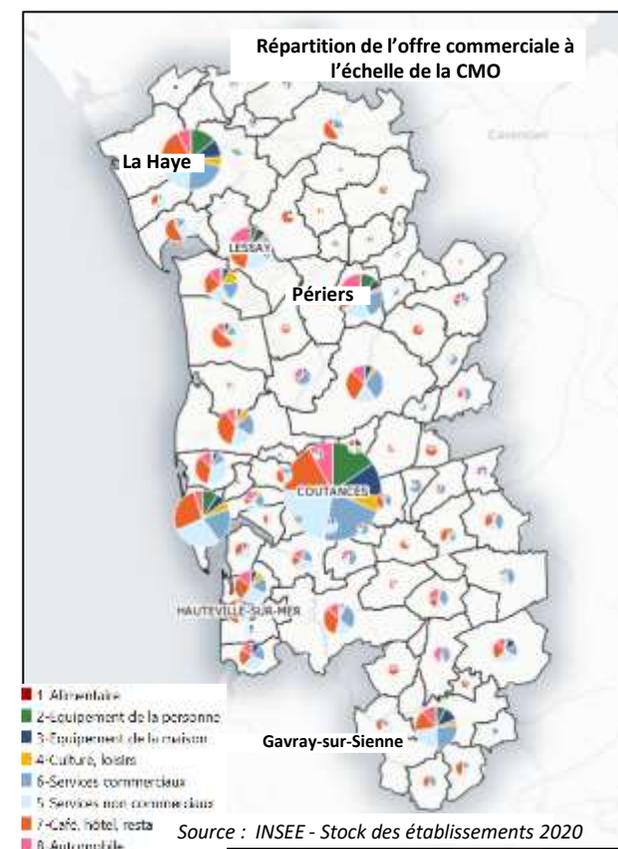
- **Comment adapter l'offre en logements par rapport aux besoins (résidents, actifs, saisonniers, ...) et à la pression foncière liée à la situation touristique et géographique ?**
- **Quelle structuration du territoire pour considérer les pôles urbains et l'attractivité des secteurs littoraux ?**
- **Comment intégrer des nouveaux modes d'habiter et des évolutions des formes urbaines en lien avec les objectifs de modération de consommation foncière ?**
 - **Comment répondre aux attentes des actifs locaux ?**



Les grands enjeux de la révision du SCoT

Quelles dynamiques commerciales et logistiques ?

- **Coutances Mer et Bocage :**
 - Une offre commerciale complète, dont Coutances est la polarité majeure (présence d'activités aux motifs d'achats exceptionnels : électroménager, ameublement...)
 - Un maillage commercial satisfaisant, au regard de la population présente (à noter, la présence d'initiatives locales contribuant au développement d'une nouvelle offre de proximité pour les petites centralités : distributeurs...)
- **Côte Ouest Centre Manche :**
 - Une offre commerciale structurée autour de trois pôles (La Haye, Lessay, Périers), bénéficiant d'une répartition géographique satisfaisante et répondant aux besoins courants de la population
 - Vigilance à apporter sur le développement des zones de périphérie (La Haye, Lessay)
- **Logistique commerciale :** évolution des pratiques de consommation, essor du e-commerce





Les grands enjeux de la révision du SCoT

**Quelles dynamiques commerciales et logistiques ? Comment envisager l'avenir ?
Quelques pistes de réflexion pour la suite des travaux :**

- **Créer des conditions favorables au développement commercial dans les centralités (qualité de l'environnement commercial, animations, locaux commerciaux adaptés...)**
- **Renforcer le maillage commercial du territoire en matière d'offre de proximité, en particulier dans les petites communes rurales (enjeu du maintien du « dernier commerce ») en s'appuyant notamment sur le développement d'une nouvelle offre de proximité (distributeurs, commerces itinérants, points relais...) dans une logique de réduction des déplacements**
- **Maîtriser la création de m² commerciaux en périphérie, en veillant à l'adéquation avec l'évolution réelle des besoins de la clientèle**
- **Requalifier les zones commerciales plus anciennes afin de pérenniser leur attractivité (densification, restructuration...)**
- **Accompagner les évolutions des pratiques de consommation et le développement du e-commerce, tout en réduisant son impact environnemental : réduire la circulation des marchandises par le développement d'équipements logistiques de proximité : points relais, boîtes logistiques urbaines....**
- **... Loi Climat & Résilience : tout cela dans un objectif « supra » de réduction de la consommation foncière (définition d'objectifs chiffrés de réduction) et d'obligation réglementaire à élaborer un DAACL**



MOBILITÉS : quelles dynamiques locales ?

BILAN DU SCOT 2021 : Les affluences en gare de Coutances et le développement des mobilités douces

- **Selon les chiffres SNCF : Une diminution de 28 433 individus entre 2015 et 2019**
- **Le développement de stratégies de mobilité durable rurale qui incluent des schéma directeurs cyclables et réflexions sur les liaisons douces**

Rappel du SCoT : l'objectif était de dynamiser les réseaux de transports et améliorer les relations par transports collectifs est-ouest et vers l'extérieur du territoire



Les grands enjeux de la révision du SCoT

MOBILITÉS : quelles dynamiques locales ?

- les réflexions en cours (schéma directeur cyclable, réflexions sur les liaisons douces...)
- le « rapprochement des lieux » via l'armature territoriale
- les alternatives à l'autosolisme
- le transport ferroviaire



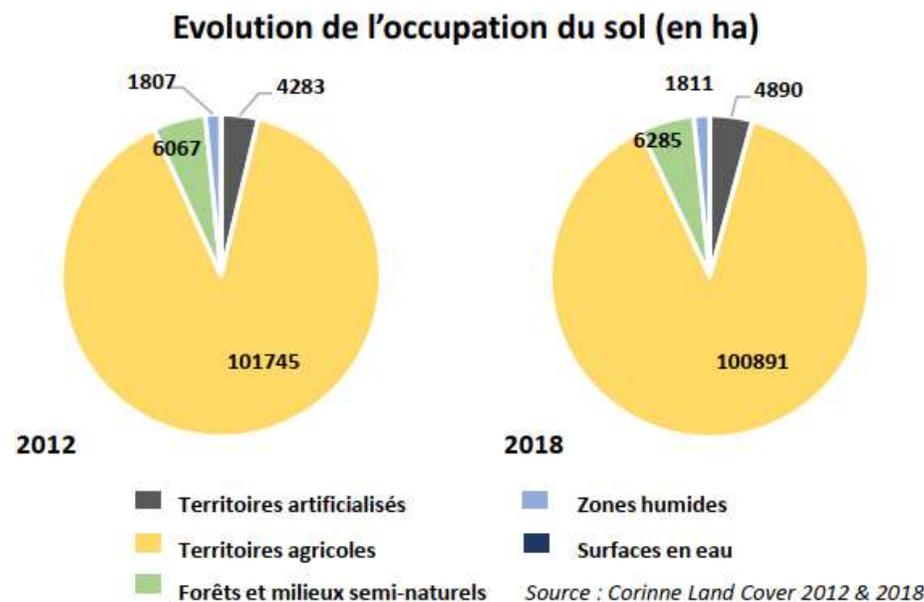
Les grands enjeux de la révision du SCoT

Comment gérer notre ressource foncière dans le cadre de la loi Climat et Résilience ?

- **Modération de la consommation foncière (fixer des objectifs chiffrés) intégrant les enjeux du changement climatique (zones à risques, relocalisations)**
- **Recensement du potentiel foncier disponible au sein des enveloppes bâties déjà identifiées comme urbanisables**
- **Gestion du foncier disponible (densification, valorisation des friches)**
 - **Comment calibrer les besoins et répartir « l'enveloppe mobilisable » en application de la loi *Climat et Résilience* ?**

Quelle intégration environnementale et paysagère ?

BILAN DU SCOT 2022 :



Selon les chiffres occupation des sols entre 2012 et 2018 :

- Une diminution de 854 ha de territoires agricoles
- Une augmentation de 607 ha des territoires artificialisés
- Une augmentation de 218 ha de forêts et milieux semi-naturels

Rappel du SCoT : l'objectif était de maintenir la vocation agricole en limitant le mitage de l'espace et l'étalement urbain

Quelle intégration environnementale et paysagère ?

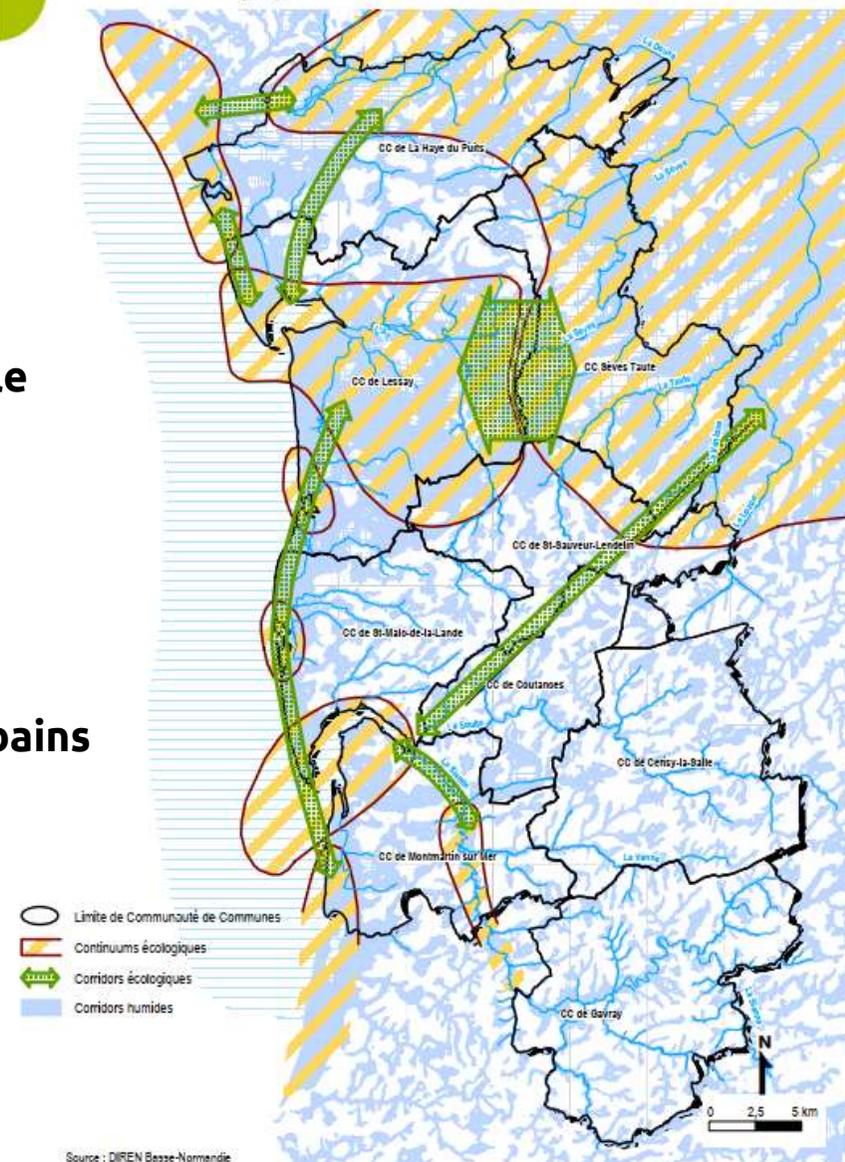
BILAN DU SCOT 2022 :

- Une Trame Verte et Bleue antérieure au SRCE
- Des engagements sur l'ex Canton de Lessay et CMB dans le cadre des PLUi (TVB, diagnostics bocagers, inventaire ou repérage zones humides)
- Une relative préservation de l'évolution urbaine sur les paysages littoraux (bocage, trame boisée, côte et dunes)
- La périurbanisation s'est développée autour des pôles urbains

Rappel du SCoT : Les objectifs étaient (entre autres):

- Le maintien du patrimoine bocager
- Contribuer au maintien de la biodiversité
- Protéger le patrimoine architectural et paysager

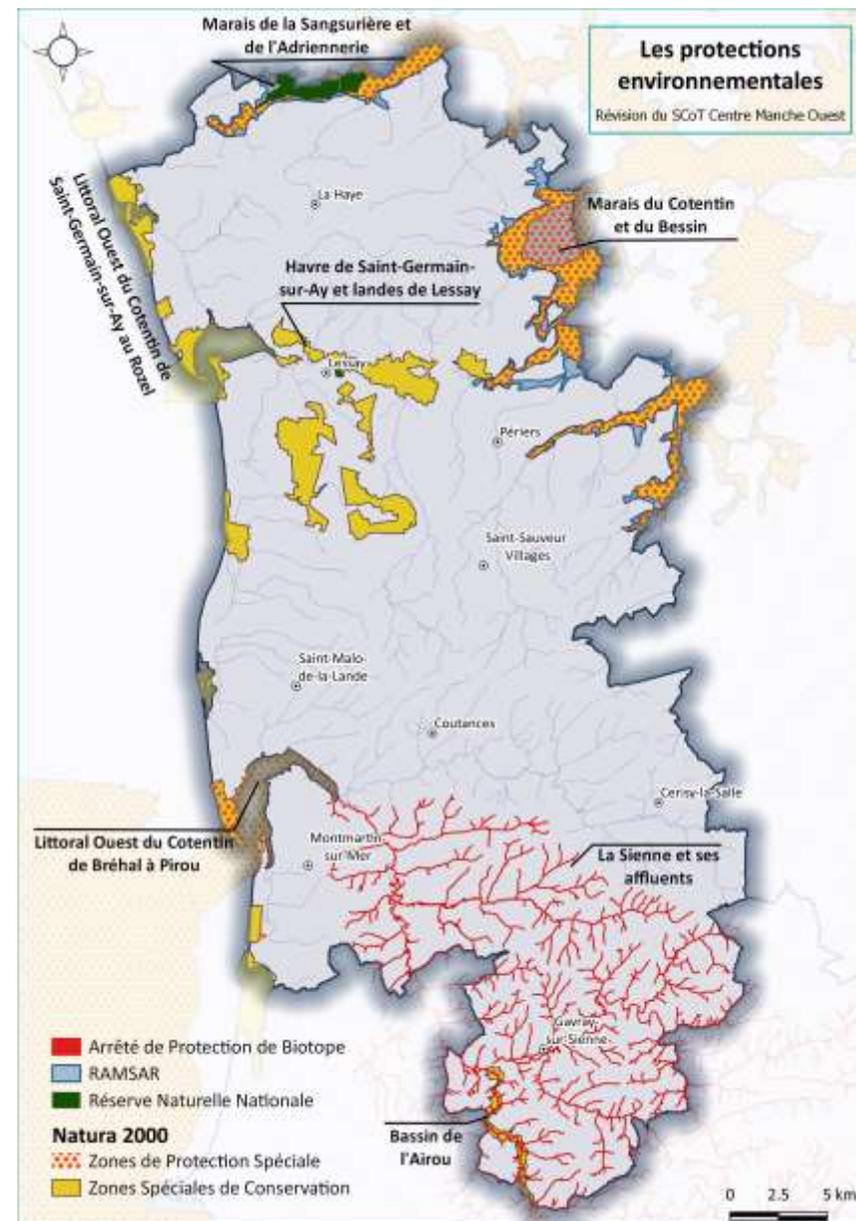
Corridors écologiques



Les grands enjeux de la révision du SCoT

Quelle intégration environnementale et paysagère ?

- **Fixer des objectifs chiffrés de modération de consommation d'espace agricole et naturel**
- **Définir la Trame Verte et Bleue (continuités et réservoirs de biodiversité) :**
 - en compatibilité avec le SRADDET
 - dans un cadre d'adaptation aux évolutions agricoles et climatiques (interfaces marais / havres / bocage...)
- **Anticiper des compléments/prescriptions plus poussés sur la TVB (dispositions des SAGE, Charte PNR, ...)**



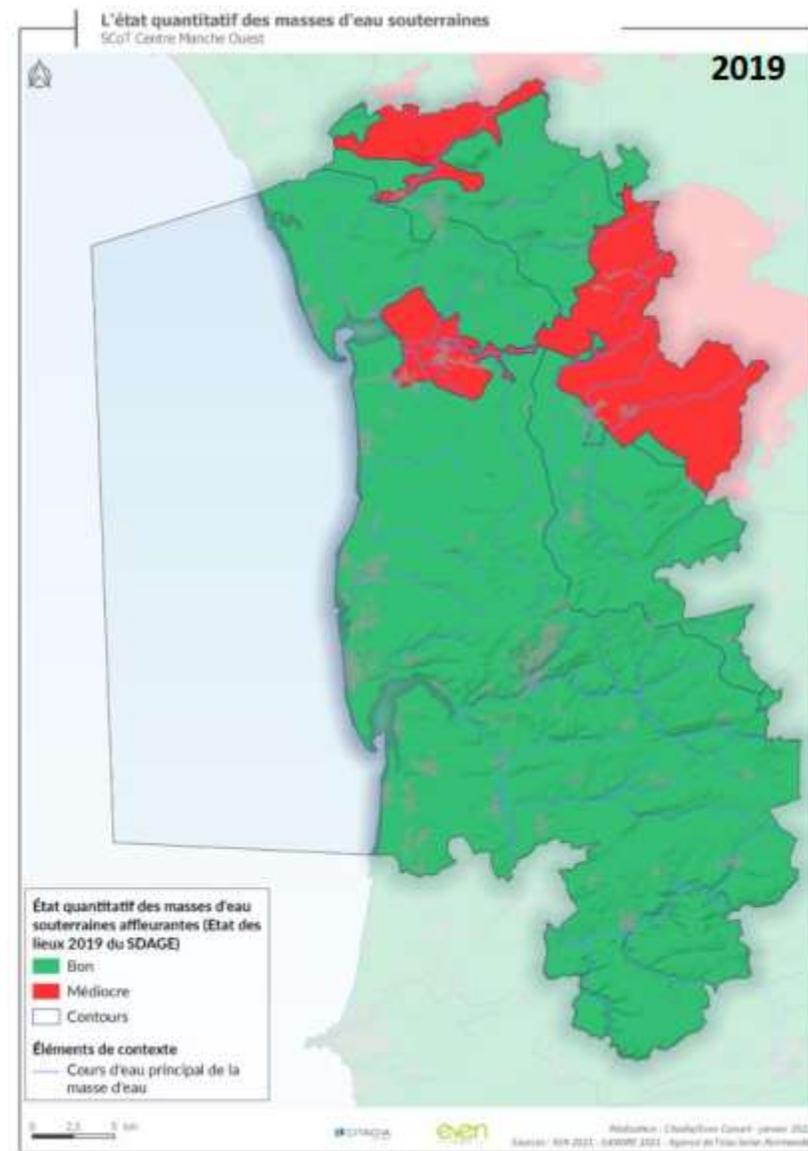
RESSOURCE EN EAU : quels constats ?

BILAN DU SCOT 2022 :

- Un état quantitatif de la masse d'eau de l'Isthme du Cotentin devenu « médiocre »
- Un état chimique des masses d'eau de l'Isthme du Cotentin et Bassin de la Sienne dans un état « médiocre »
- Des stations d'épurations non conformes (sur deux communes en 2020)

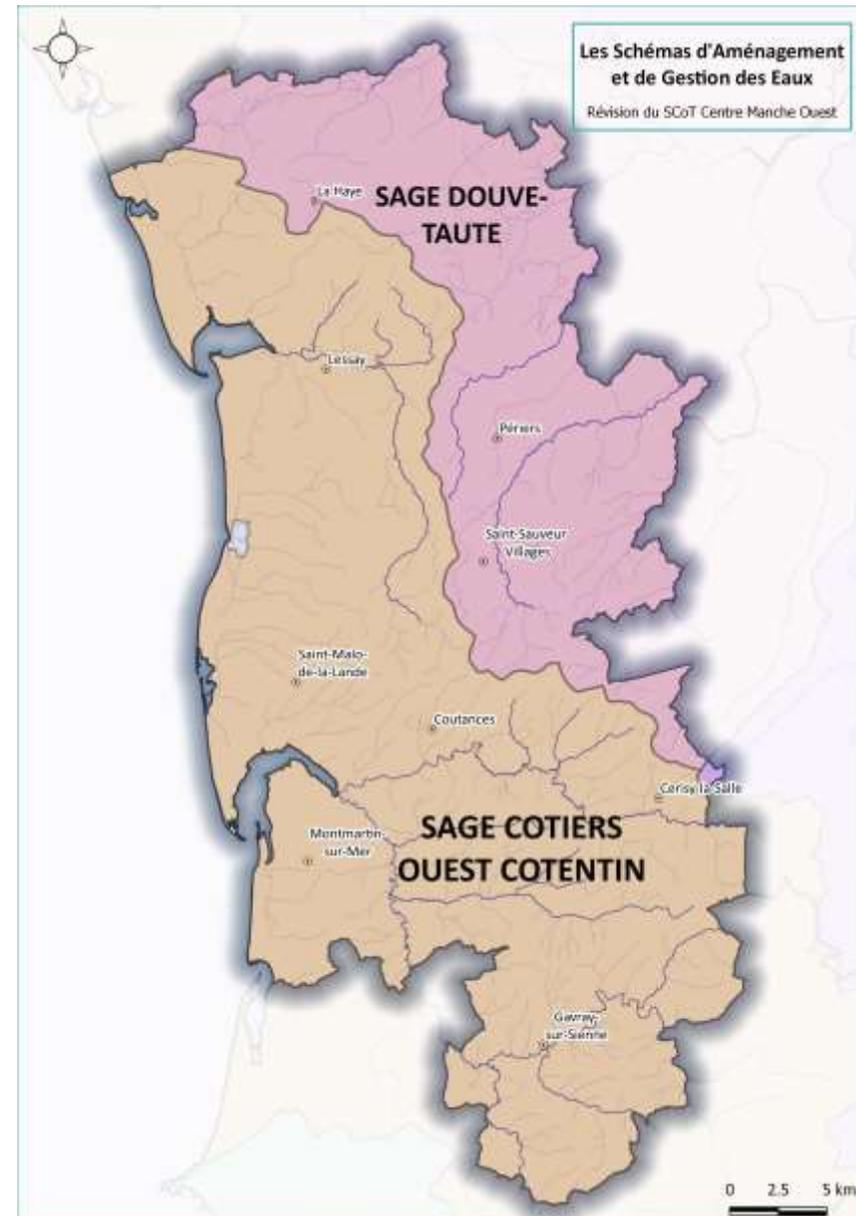
Dans le SCoT les orientations étaient:

- D'estimer les capacités d'accueil (population et activité) par rapport aux capacités eau potable et assainissement → Suffisance et pérennité des ressources
- Préserver les réserves d'eaux et protéger les cours d'eau
- Mettre en œuvre les SAGE



Comment préserver la ressource en eau ?

- Intégrer les dispositions des SAGE et du SDAGE
- Intégrer la notion de gestion durable et soutenable de la ressource en eau:
 - Qualité : gestion des eaux pluviales, assainissement, préservation du bocage, Zones Humides...
 - Quantité : adéquation capacité d'accueil et développement avec le potentiel de production et ressource mobilisable
- Améliorer/préserver la qualité des eaux sur l'ensemble du territoire (littorales, superficielles, souterraines)



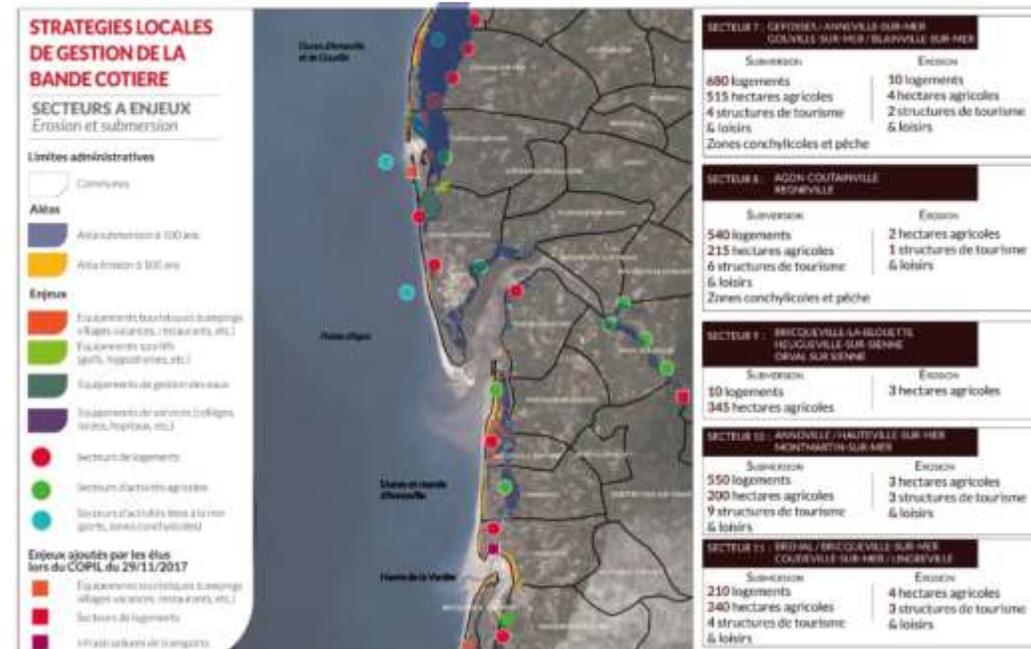
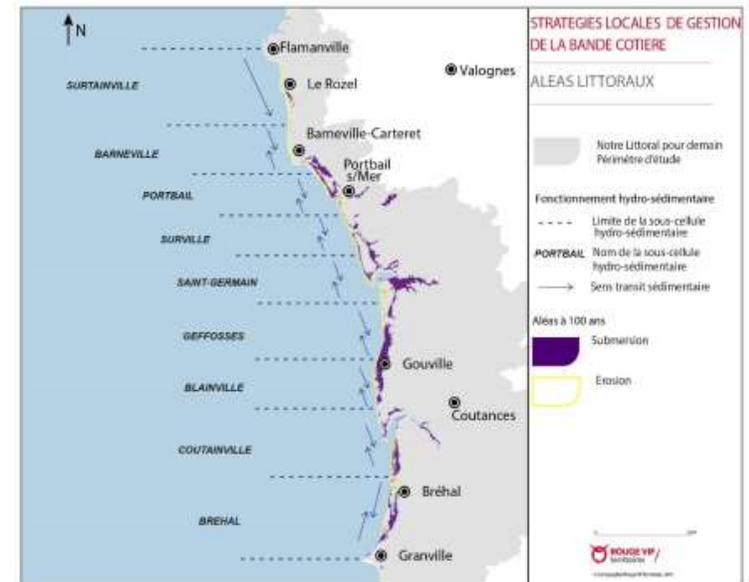
Les grands enjeux de la révision du SCoT

Comment traduire la gestion concertée de la bande côtière ?

BILAN DU SCOT 2022 :

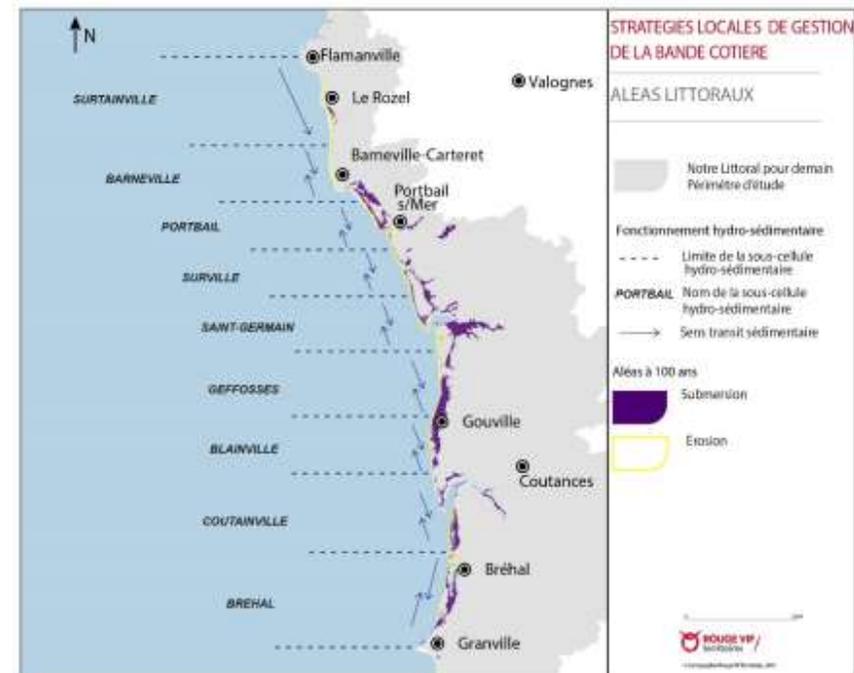
- De grands principes définis dans la démarche « Notre Littoral pour Demain » + Etudes et projets en cours (recomposition littorale sur Gouville et dans le havre de Blainville, CEREMA...)
- Un PPRL en cours d'élaboration d'Agon-Coutainville à Bretteville-sur-Ay

Le SCoT définissait les Espaces Proches du Rivage, pôles, villages et agglomération. Il intégrait des principes de préservation du trait de côte et de prise en compte du risque de submersion.



Comment traduire la gestion concertée de la bande côtière ?

- **Prendre en compte et intégrer :**
 - Les nouvelles connaissances et études en cours des risques avérés et à venir
 - Les stratégies territoriales en cours de définition d'adaptation au changement climatique, de relocalisation, de résilience et recomposition littorale
- Anticiper les évolutions du trait de côte (érosion, accrétion) à horizon 30 ans et 100 ans
- Intégrer les dispositions de la Loi Littoral (Espaces Proches du Rivage, Bande des 100 m, Espaces Remarquables, SDU...)
- Elaborer un SCoT prospectif, transversal qui intègre les enjeux de changements climatiques, de capacités d'accueil et de ressources



Comment traduire les objectifs des PCAET ?

BILAN DU SCOT 2022 :

- **70% de la production totale d'ENR constituée du bois énergie domestique**
- **12 chaudières collectives en 2021**

Commune	Nom	Maitre d'ouvrage	Catégorie chaufferie	Type de chaufferie	Date MES	Pbois kW	Type combustibles
LA HAYE-DU-PUITS	Chaufferie bois pour le pôle santé à La Haye-du-Puits	CC Côte ouest centre Manche	Chaufferie dédiée	Collective	01/10/2014	65	Bois déchiqueté
LA HAYE-DU-PUITS	Chaufferie bois pour le collège de La-Haye-du-Puits	CD 50 Manche	Chaufferie dédiée	Collective	01/01/2013	150	Bois déchiqueté
LESSAY	Petit réseau de chaleur au bois à Lessay (50)	SDEM 50	Réseau de chaleur	Collective	01/10/2021	60	Bois déchiqueté
MARCHESEUX	Petit réseau de chaleur communal à Marchésieux	Mairie - Marchésieux	Réseau de chaleur communal	Collective	01/11/2006	150	Bois déchiqueté
PERIERS	Chaufferie bois pour le collège de Périers	CD 50 Manche	Chaufferie dédiée	Collective	01/10/2010	450	Bois déchiqueté
AGON COUTAINVILLE	Chaufferie bois pour le collège d'Agon-Coutainville	CD 50 Manche	Chaufferie dédiée	Collective	15/12/2011	100	Bois déchiqueté
ANNOVILLE	Chaufferie aux granulés pour l'EHPAD Les Dunes à Annoville	EHPAD Les Dunes	Chaufferie dédiée	Collective	01/02/2016	168	Granulés
CERISY LA SALLE	Chaufferie bois pour le collège de Cerisy-la-Salle	CD 50 Manche	Chaufferie dédiée	Collective	01/01/2013	100	Bois déchiqueté
COUTANCES	Chaufferie bois pour les Ateliers Aubert Labansat à Coutances	Ateliers Aubert Labansat	Chaufferie dédiée	Industrielle	01/01/2007	580	Bois déchiqueté
HAMBYE	Petit réseau de chaleur au bois à Hambye (50)	SDEM 50	Réseau de chaleur communal	Collective	01/11/2020	50	Bois déchiqueté
HAUTEVILLE LA GUICHARD	Chaufferie bois pour des bâtiments communaux à Hauteville-la-Guichard	Mairie - Hauteville-la-Guichard	Réseau de chaleur communal	Collective	25/11/2018	50	Bois déchiqueté
ST SALVEUR VILLAGES	Chaufferie bois pour l'EHPAD Bonnes Gens à Saint-Sauveur-Lendelin	CC Coutances Mer et Bocage	Chaufferie dédiée	Collective	01/10/2010	300	Bois déchiqueté

Le SCoT avait pour objectif de favoriser la production d'énergie éolienne et les autres secteurs de l'économie de l'environnement (filière bois-énergie)

Comment traduire les objectifs des PCAET ?

- **Intégrer les stratégies des PCAET en cours d'élaboration dans le développement des ENR et le renforcement de la mixité énergétique**
- **Définir une programmation de logements qui prend en compte l'existant**
- **Maintenir la source d'énergie locale de bois énergie et renforcer la filière**



- 1/ Objectifs et enjeux de la révision
- 2/ Gouvernance et feuille de route
- 3/ Problématiques et enjeux de territoire
- 4/ Questions diverses



Résidence administrative
18 rue du Clos 50 590 Montmartin-sur-mer
Courriel
scot-centre-manche-ouest@sms-cmo.fr